

Le 09/06/2025 - Communiqué de presse - Auteur : Troyes Champagne Métropole | Temps de lecture : +/- 30 secondes

## Stationnement illicite de gens du voyage

Troyes Champagne Métropole (TCM) déplore, de nouveau, deux stationnements illicites : depuis ce samedi 7 juin 2025, sur la commune de Sainte-Savine – Parc du Grand Troyes (6 caravanes) et depuis ce dimanche 8 juin 2025 en début d'après-midi sur la commune de Torvilliers (environ 20 caravanes).

TCM a saisi immédiatement les services de l'Etat, dans le cadre de leurs prérogatives de maintien de l'ordre public, afin que les occupants illicites soient mis en demeure de quitter les lieux, avant recours à la force publique.

La communauté d'agglomération va également engager une procédure judiciaire. Dans ce cadre un huissier se rendra sous peu sur site aux fins de constatation de cette occupation illicite et de consignation des éventuels troubles.

Enfin Troyes Champagne Métropole rappelle que le territoire dispose d'infrastructures réglementaires adaptées à ce type de stationnement.

## **VOS CONTACTS**

Troyes Champagne Métropole Service Relations Presse 06 07 29 81 22 relations.presse@troyes-cm.fr